



Comité d'Intérêt de Quartiers

Bonneveine - Vieille Chapelle Lapin Blanc - La Sérane - Gâtons

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 15 Octobre 2021

ELUS PRESENTS :

- Mr Pierre BENARROCHE, Maire des 6/8
- Mme Marguerite PASQUINI, conseillère municipale déléguée à la relation avec les CIQ représentant le Maire de Marseille Mr Benoit PAYAN
- Mme Claire PITOLLAT, Députée de notre circonscription
- Mr Yves MORAINÉ, Vice-Président du Conseil Départemental représentant Mme la Présidente de la Métropole et du Département Martine VASSAL
- Mme Laure Agnès CARADEC, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Mme Catherine PILA, Présidente de la RTM
- Mr Ludovic PERNEY Vice-Président de la Région
- Mme Christine JUSTE Adjointe au Maire de Marseille
- Mme Marie MARTINOD

MEMBRES DES CIQ PRESENTS :

- Mr Jean Marc CHAPUS, Président de la Confédération des CIQ
- Mr Guy BAROTTO, Président de la Fédération des CIQ du 8^{ème}
- Mme Lucie BERREST et Mr Philippe YSOMBARD de la Confédération des CIQ
- Mme Josette CHANOU, Présidente du CIQ Pointe Rouge avec Mme Hélène FRICKER
- Mme Danielle LOMBARD, Présidente du CIQ Montredon
- Mme Monique TOUITOU, Présidente du CIQ Madrague de Montredon
- Mme Henriette KOBLINSKI, Présidente du CIQ Saména.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTS :

- Mmes Marie José CAVENATI, Christine GUERRE, Christine LA ROCCA, Arlette MAUREL, Béatrice SILVESTRO, Martine TAYAR, Monique SILVESTRO, Josette DONA
- Mrs Georges CERU, Jean Claude FORMOSA, Jean Pierre CERU, Marc GALLI, Gérard PELLETIER, André RICARD

COMMERCANTS et PERSONALITES PRESENTES :

- RICARD Mme Sylvie STUYCK représentant la SERAMM
- Mr Fabrice JULIEN Directeur de la Clinique Bonneveine
- Mr Romain JOLFRE, Restaurant Le P'tit Jardin

REPRESENTANTS DES COPROPRIETES :

Mmes RIAHI et KERGAEL des Antilles, Mr CAPPONE de ASL La Sérane, Mr MOUREU de Rés. Bosquet, Mr SARRAZIN de Cap 8^{ème}, Mr BOCQUET des Capucines, Mr DREVILLE des Hauts de Bonneveine, Mr FORQUET et Mme VERCOUSTRE de l'Hippodrome, Mr IVALDI des Iles Bleues, Mr et Mme ABSI des Jardins de Marseryllevyre,

Mme MEYER de Key West, Mr CERASANI de ASL Villa Parangon, Mme LABROUSSE de Thalassa, Mr PERIN Parc Cité Borély, Mr ARTUFEL Les terrasses Borély, Mme DUSSOL, Mme FINK, Mr FRANGUIN, Mme JAUME, Mr NALBONE.

18h00 Ouverture de la salle, signature des listes d'émargement.

La séance est ouverte à 18h40.

Madame la Présidente Christine LA ROCCA, remercie l'ensemble des élus présents, représentants des CIQ, personnalités ainsi que tous les adhérents présents et les bénévoles de notre CIQ.

Madame la Présidente propose d'observer une minute de silence en hommage à Mr DHO, qui a été Président de notre CIQ pendant 28 ans. Nous associons à cette minute de silence toutes les personnes de nos quartiers qui nous ont quittés cette année.

Conformément à nos statuts, cette Assemblée Générale est Présidée par Mme Christine LA ROCCA, assistée du Secrétaire Général Mr Georges CERU.

- Le mot de la Présidente :

Madame La Présidente, nous rappelle que le CIQ Bonneveine Vieille Chapelle a été créé le 4 novembre 1944, c'est une association à but non lucratif, indépendante, apolitique et bénévole.

Notre CIQ est affilié à la Confédération des CIQ déclarée d'utilité publique et administré par un Conseil d'Administration composé de 25 membres, tous bénévoles.

Le CIQ a pour objectif de maintenir un lien social entre les habitants, les élus et les instances, dans le but de préserver et d'améliorer la vie dans nos quartiers, en ayant toujours à cœur d'œuvrer à l'intérêt général.

Notre volonté est de tout mettre en œuvre pour défendre et promouvoir nos quartiers, et plus spécifiquement défendre notre cadre et notre qualité de vie, en veillant à maintenir une urbanisation à visage humain, la représentation et la défense des intérêts généraux, patrimoniaux ou moraux de ses habitants.

Nous vous rappelons que le CIQ agit auprès des instances officielles, mais n'a aucun pouvoir, sauf celui d'écrire, de demander et de représenter les habitants du quartier, afin d'apporter aux collectivités territoriales, la contribution des habitants.

Nous ne recevons aucune subvention, notre trésorerie est alimentée par le revenu uniquement de nos activités et des cotisations de nos adhérents.

Avec plus de 4100 adhérents à ce jour, nous souhaitons que notre CIQ soit une véritable force de propositions toujours dans l'intérêt général et oriente au mieux les décisions afin de sauvegarder nos intérêts.

Accueillir, transmettre les remarques constructives, dans un climat d'écoute et de bienveillance, telle est notre volonté.

- Approbation de l'Assemblée Générale (virtuelle) 2020

Chaque année, l'Assemblée Générale du CIQ est l'occasion d'une rencontre entre les habitants de nos quartiers et les élus. En 2020, les règles sanitaires en vigueur ont rendu impossible l'organisation de cette rencontre.

Il a malgré tout, été nécessaire au niveau administratif, de valider : le compte rendu d'activités de l'année 2019, le rapport financier et le compte rendu du vérificateur des comptes.

Ces différents rapports ont été publiés dans notre journal et ils ont été validés à l'unanimité par les membres de notre Conseil d'Administration lors du CA du 5 novembre 2020.

Nous vous demandons de les approuver. Le vote se fait à main levée.

Le PV de l'Assemblée Générale 2020 est approuvé à l'unanimité.

- Approbation et lecture du Rapport d'activité 2020 par le Secrétaire Général Georges CERU.

Le rapport d'activités 2020 est adopté à la majorité (Mr ABSI vote contre).

- Lecture du Rapport du vérificateur de comptabilité

La parole est à Mr CERASANI :

« Rapport général sur les comptes annuels 2020 :

Conformément aux statuts en vigueur, lors de l'Assemblée Générale de 2019, vous m'avez encore désigné pour la sixième année, en qualité de vérificateur de la comptabilité de votre CIQ et vous présente, dans ce cadre, le rapport général sur les comptes annuels 2020.

Pour l'exercice de cette mission, je précise :

- que le lotissement 71, Traverse Parangon dans lequel je fais partie est adhérent de votre CIQ mais que je ne suis pas membre du Conseil d'Administration

- que j'ai examiné les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de votre CIQ pour l'exercice 2020 tels qu'ils m'ont été transmis par Mme Marie José CAVENATI trésorière

Les livres, documents comptables ainsi que les pièces justificatives ont été mis à ma disposition. J'ai vérifié, par sondages et autres moyens de sélection, les éléments justifiant les montants et les informations figurant dans les comptes annuels notamment les postes de recettes et de charges les plus importants. Les diligences mises en œuvre m'ont permis d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables qui reposent sur une comptabilité pouvant être qualifiée d'engagements, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre CIQ.

Quant au résultat de l'exercice, il ressort déficitaire et ce pour la quatrième année consécutive mais pour un montant nettement plus faible ; sur ce point le courriel que j'avais transmis en date du 5 avril 2019 à la précédente présidente pour lui préciser que cette situation devait conduire à la mise en place de mesures correctrices a été pris en compte et s'est ensuivi d'actions décidées par votre bureau lors de l'examen des comptes. Par ailleurs, la nouvelle présidente Christine LA ROCCA m'a fait part des nouvelles décisions qui ont été récemment validées par votre Conseil d'Administration visant à accélérer le retour à une situation financière équilibrée pour l'exercice 2021.

Je tiens à vous remercier pour votre bienveillante attention et votre confiance. »

Madame La Présidente précise que suite à son élection le 14 décembre 2020 à la Présidence de notre CIQ, une des premières mesures qu'elle a souhaitée prendre en concertation avec notre CA concerne la gestion de nos finances. Il était de notre devoir d'entendre ces préconisations et les remarques de certains membres de notre CA et d'assainir la situation comptable en maîtrisant mieux nos dépenses, de façon à réduire le déficit récurrent de notre budget (perte d'exploitation sur l'exercice 2017 : -4807.90 €, Exercice 2018 : -2458.99 € et Exercice 2019 : -10556.87 € soit une augmentation de +330%).

Dès janvier 2021, nous avons donc réalisé un budget prévisionnel, et pour stopper au mieux cette hémorragie, nous avons donc été contraints de prendre des mesures de rigueur qui nous semblaient plus que nécessaires (arrêter de faire des dons aux écoles, séniors ce qui représente une économie de 4600€, renégocier plusieurs de nos postes fixes...).

Il est important de préciser que sans ces mesures, nous aurions eu dès janvier 2021 une perte d'exploitation prévisionnelle de 12290€.

En effet, tant que nous ne retrouverons pas une vie normale nous permettant d'organiser des activités et donc d'engranger des recettes, nous ne pouvons distribuer de l'argent que nous n'avons pas, si ce n'est à puiser dans nos réserves certes conséquentes, mais non prévues pour cela.

Nous le devons à nos adhérents et à nos anciens Présidents de CIQ pour leur gestion en bon père de famille.

Le détail de l'ensemble de cette situation sera abordé lors de notre prochaine AG en 2022. Mais il nous semblait important de vous apporter cet éclairage.

Le rapport du vérificateur est adopté à l'unanimité.

[- Election du vérificateur de comptabilité pour 2021](#)

Mr CERASANI renouvelle sa candidature. Aucune autre personne ne se présente.

M.CERASANI est accepté par l'assemblée générale à l'unanimité.

[- Lecture du Rapport financier 2020 par la Trésorière Marie José CAVENATI](#)

Le Rapport Financier 2020, est adopté à l'unanimité.

[- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration](#)

Conformément à nos statuts, le Conseil d'Administration doit être renouvelé.

Avant de passer au renouvellement des membres de notre CA, 4 personnes ont été cooptées en cours d'année par le CA, ce qui montre la vitalité de notre association.

Il s'agit de Monique SILVESTRO, Monique SURRY, Jean Pierre CERU et Jean Paul GABERT. Nous vous demandons de les approuver, conformément à nos statuts.

Validé à l'unanimité.

Nous passons au renouvellement des membres de notre CA.

Comme vous le savez, notre CIQ est administré par un Conseil d'Administration (composé au maximum de 25 membres) élu pour une durée de 3 ans. Le mandat de l'ensemble des administrateurs expirant, nous passons donc à l'élection des membres du CA qui se fera à main levée sur une liste unique.

Lecture de la liste.

L'ensemble des membres de cette liste est donc élu pour 3 ans à l'unanimité.

Avant de donner la parole aux adhérents, Madame La Présidente souhaite faire un point sur les sujets majeurs de notre CIQ.

Il nous semble primordial, que nos demandes ne soient pas seulement écoutées, mais qu'elles soient surtout entendues. Cela demande un investissement sans faille et sans relâche, beaucoup de pugnacité pour revenir très souvent sur de nombreux sujets déjà abordés.

Cependant, je peux vous assurer que vous pouvez compter sur nous. Nous continuerons d'interpeller les décideurs politiques et économiques, et nous ne faiblirons jamais dans la défense des intérêts des habitants de nos quartiers pour continuer à promouvoir le bien vivre ensemble. Comme vous le savez, notre secteur est très vaste, pour ne pas dire le plus important de Marseille tant en nombre d'adhérents qu'en superficie. Et donc, les doléances des habitants de nos quartiers sont très nombreuses et variées.

Nous vous présentons ici les demandes majeures, souvent récurrentes que nous avons reçues et transmises aux services compétents.

1 : La sécurité / Les incivilités / Les nuisances sonores / La propreté

Gros dossier. Nous sommes confrontés à un grand nombre d'incivilités.

Notamment des rodéos urbains dans un vacarme assourdissant, récurrents sur les grands axes de nos quartiers nous sont régulièrement rapportés, sur l'Av de Hambourg, Av de Bonneveine, Av André Zénatti, Bd Jourdan Barry, Av Pierre Mendès France, rue du Dr Bertrand.

Des plaintes également concernant des nuisances sonores nocturnes.

Nous présentons systématiquement ces doléances tous les 15 jours en CSA. Cependant, devant la récurrence de ces débordements, nous nous posons des questions sur l'efficacité des mesures prises pour assurer la tranquillité des habitants.

Pas de méprise sur nos propos, il ne s'agit aucunement de blâmer les police municipale ou nationale qui font ce qu'elles peuvent avec les moyens qui leur sont alloués. Cependant, il y a urgence, la sécurité de tous doit être la priorité absolue.

Nous souhaitons notamment qu'une réflexion globale soit faite pour répondre efficacement aux divers abus que nous constatons à différents niveaux jusqu'à l'utilisation abusive de l'espace public, mais aussi pour améliorer le nettoyage de nos rues qui sont trop souvent mal ou pas correctement nettoyées.

Bien sûr vous nous direz, qu'il y a un problème d'incivisme, mais nous avons l'impression que cet incivisme qui tend à se développer est peut-être également généré par le sentiment d'impunité qui apparait devant toutes ces infractions qui se multiplient et pour lesquelles la réponse attendue semble insuffisante, vu la récurrence des demandes qui nous sont rapportées.

Et on en arrive ainsi à une généralisation de nombreux comportements inciviques.

Nous souhaitons aussi l'installation de caméras de vidéosurveillance qui jouent, malgré tous les arguments qui peuvent s'y opposer un rôle de prévention.

Il était question avec la précédente municipalité, de réouvrir l'ancien commissariat situé Avenue de Haïfa pour en faire la base sud de la police municipale. La police de proximité est déjà une 1^{ère} réponse. Qu'en est-il ?

Plusieurs questions :

- sur la Sécurité et les effectifs de la Police Municipale et Nationale
- sur les caméras de surveillance
- sur la pollution sonore subie lors des festivals
- sur les nuisances de l'Auberge de la Jeunesse
- sur les appels au 17 sans réponse.

2 : Projet de parking relais en haut du Bd Jourdan Barry ?

Nous avons assisté le 18 décembre dernier à la réunion publique concernant l'Apaisement du Littoral Sud pendant laquelle avait été abordée la possible création d'une ZTL (zone à trafic limité) avec mise en place au niveau du LIDL de la Vieille Chapelle, soit d'une barrière, soit l'installation d'une caméra verbalisant les automobilistes non-résidents, ou non titulaires d'une autorisation. Nous étions alors intervenus pour demander que l'accessibilité au Parc national des Calanques ne soit pas une sinécure et continue d'être accessible à tous les marseillais, en ne créant pas un espace privilégié fermé pour les seuls résidents de la zone. En précisant que nous devons être vigilants pour préserver nos quartiers de Bonneveine et de la Vieille Chapelle afin qu'ils ne soient pas pollués par ces parkings relais.

La municipalité qui est opposée au BUS, envisage que les terrains réservés au BUS deviennent des parkings relais. L'adjointe au maire de Marseille en charge de la politique de la ville et des mobilités, Audrey GATIAN parle dans un article de la Provence du 21 avril 2021 précisément d'un projet de parking relais qui nous impacte, puisque situé sur le terrain qui se trouve en haut du Boulevard Jourdan Barry.

Raison pour laquelle nous avons lancé une pétition pour nous opposer à ce projet de parking relais. Nous remercions le CIQ de la Pointe Rouge et Mme CHANOU qui nous ont rejoint et cosignent avec nous cette pétition.

3 : Quel avenir pour l'hippodrome (fin du bail 2022) ?

Avec une fin de bail pour 2022, de nombreux habitants nous interrogent sur le devenir de l'hippodrome de Borély et ce qui est prévu pour le remplacer. Et, une rumeur circule évoquant la construction de logements sociaux le long de l'avenue de Bonneveine à l'emplacement actuel des box pour les chevaux. Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est ?

4 : La fibre pour tous, c'est pour quand ?

Nous avons rencontré en mars 2020, avec le Président de notre Fédération, le Directeur Régional d'Orange. Selon ORANGE, la couverture serait de 85% !

Des annonces régulières sont faites notamment par le Président de la Région mais à ce jour, toujours trop d'habitants sont privés de la fibre.

Est-ce réellement trop demander pour MARSEILLE, 2ème ville de France que la fibre soit enfin déployée sur l'ensemble des rues de notre secteur ?

D'autres questions sont abordées par les habitants :

- sur le devenir des anciens locaux de la Sécurité Sociale et sur ceux de la poste
- pour la demande d'un scanner pour la clinique Bonneveine
- sur le parking au niveau de l'église de Bonneveine :
- sur l'obturation des avaloirs par des épines de pins devant la résidence Hippodrome...

Les réponses à toutes ces questions ont été apportées par les élus présents que nous remercions. Des précisions peuvent être apportées en nous consultant à la permanence du CIQ.

Merci à tous pour votre participation !

La Séance est levée à 20h50.

Le secrétaire Général
Georges CERU

La Présidente
Christine LA ROCCA